

BAREME DES CONDITIONS DE BANQUE**Taux d'intérêts créditeurs bruts (l'IRCM doit être retenue à la source)**

Code	Catégories de dépôts ou formes de placement	Taux en %	L'an
		Minimum	Maximum
T1	* Dépôt à vue (1)	0%	0%
T2	* Comptes à terme et bons de caisse (2)	3%	7%
T3	*Autres produits financiers (3)	3%	7%
T4	*Epargne libre	8%	8%
T5	*Epargne logement	5%	5%

- 1- à détailler éventuellement par tranche
- 2- à détailler par terme et éventuellement par tranche
- 3- à détailler par catégorie et éventuellement par tranche

BAREME DES CONDITIONS DE BANQUE

Les conditions ci après sont nettes de Taxe sur les Opérations Financières

Taux d'intérêts débiteurs

Code	Forme de crédit ou de financement	Taux fixes en % l'an		Taux variables en % l'an	
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
	1. Financement à court terme				
T1.1	1-1 Escompte commercial	10%	17%	Tdbcm+3	Tdbcm+mbm
T1.2	1-2 Autres crédits mobilisés par des effets	10%	17%	Tdbcm+3	Tdbcm+mbm
T1.3	1-3 Découvert	10%	17%	Tdbcm+2	Tdbcm+mbm
	2. Financement à moyen terme	8%	13%	Tdbcm+2	Tdbcm+mbm
T2.1					
T2.2					
T2.3					
	3. Financement à long terme	7%	10%	Tdbcm	Tdbcm+3
T3.1					
T3.2					
	4. Financement à caractère islamique				
T4.1	4-1 Mourabaha à court terme	10%	17%	Tdbcm+2	Tdbcm+mbm
T4.2	4-2 Mourabaha à moyen et long terme	7%	13%	Tdbcm	Tdbcm+6
T4.3	4-3 Moucharaka				
T4.4	4-4 Moudharaba				
	5. Opération de leasing				
T5.1	5-1 Leasing mobilier	10%	17%	Tdbcm+2	Tdbcm+mbm
T5.2	5-2 leasings immobiliers	10%	17%	Tdbcm+1	Tdbcm+6

Tdbcm : Taux Directeur Banque Centrale de Mauritanie
mbm : Marge Bancaire Maximale

BAREME DES CONDITIONS DE BANQUE

Les conditions ci après sont nettes de Taxe sur les Opérations Financières

Les Commissions sur les opérations bancaires

Nature de l'opération	Commission		
	Assiette	Minimum	Maximum
I- Opérations sur effets, chèques et Opérations diverses			
1. Effets à l'encaissement			
1.1 Effets sur place	Effet		
a- Effets internes	Effet	1 000	1 000
b- Effets interbancaires	Effet	1 000	1 000
1.2 Effets déplacés	Effet	10 000	20 000
2. Effets escomptés			
2.1 Effets sur place			
a- commission de manipulation	Effet	400	800
b- commission d'endos	Montant	0,50%	0,50%
2.2 Effets déplacés			
a- commission de manipulation	Effet	800	800
b- commission d'endos	Montant	0,50%	0,50%
3. Opération diverses sur effets			
3.1 Frais sur impayés	Effet	5 000	5 000
3.2 Avis de sort, prorogations, changement			
de domiciliation, effets réclamés par le cédant avant ou après l'échéance.	Opération	2 000	4 000
3.3 présentation à l'acceptation.	Opération		
4. Opération par chèque			
4.1 Ouverture de compte	Compte	1 000	2 000
4.2 Clôture de compte	Compte	2 000	4 000
4.3 Frais de tenue de compte			
a- Compte chèque	Compte/trimestre	900	1 800
b- compte courant	Compte/trimestre	900	1 800

4.4 Délivrance de carnet de chèques	Carnet	2 000	4 000
4.5 Encaissement de chèque	Chèque		
a- Sur place		200	400
b- Déplacé			
En RIM	Chèque	600	900
Hors RIM	Chèque (*)	4 000	6 000
4.6 Avis de sort :			
a- Chèque tiré sur une place de Mauritanie	Chèque	1 000	1 000
b- chèque tiré sur les places à l'Etranger	Chèque (*)	10 000	10 000
4.7 Chèque certifié	Chèque	500	1 000
4.8 Chèque guichet	Chèque	200	400
4.9 Frais sur chèque impayé	Chèque	1 000	2 000
5. Opérations de virement			
5.1 Virement interne	Virement		
5.2 Virement interbancaire	Virement	1 100	1 600
5.3 Virement déplacés hors RIM	Virement (*)	2 000	4 000
6. Avals, cautions, acceptations et autres engagements par signature			
a- Sans dépôt de garantie	Montant	0,50%	2%
b- Avec dépôt de garantie (dépôt ou contre garantie bancaire).	Montant	0,50%	2%
7. Commission de découvert	Montant		
8. Commission d'étude sur crédit à MLT	Montant	0,20%	0,20%
9. Commission d'Engagement	Montant		
10. Renseignements commerciaux	Opération (*)	1%	1%
II- Opérations avec l'Etranger			
1. Domiciliation de titre de commerce extérieur			
1.1 Titres d'importation et titres d'exportation	Montant	10 000	10 000
1.2 Modification de titre d'importation et d'exportation	Opération		
2. Accréditifs documentaires			
2.1 A l'importation			
a- commission d'ouverture			
.Révocable	Montant	1,5%	5,75%
.Irrévocable	Montant	1,80%	6,475%
b- Commission de modification			
.Modification simple	Montant	25 000	25 000
.Modification du montant ou de la durée de la validité	Montant et/ou durée	1,80%	6,475%
c. Commission de change et transfert	Montant	0,50%	0,50%
d. Commission de levée de document	Montant	1%	10%

e. Commission de paiement	Montant	20%/60j	20%/60jours
2.2 A l'exportation			
a- Commission de transmission (câble)	Opération (*)	17 000	100 000
b- Commission de notification et de confirmation	Montant	0,10%	1%
c- Commission de modification	Montant	25 000	100 000
d- Commission de change de transfert	Montant	0,50%	1%
e- Commission de réalisation	Montant	0,5%	2%
f- Commission d'annulation	Montant	0,50%	0,50%
3. Remise documentaire			
3.1 A l'importation :			
a- Commission d'ouverture	Montant (*)	17 000	17 000
b- Commission de change et transfert	Montant	0,50%	1,00%
3.2 A l'exportation :			
Commission de change et d'encaissement	Montant	0,10%	1,00%
4. Opération de change et de transfert			
4.1 Change manuel	Montant	Taux vente bcm + 1%	Taux vente bcm + 3%
4.2 Opérations de transfert : (salaires, échéance sur crédit extérieur, virement, encaissement de chèque, autre règlement avec l'étranger).	Montant		
4.3 Virement reçus			
a- Dossier	Montant	5 000	5 000
b- Commission de change et d'encaissement	Montant (*)		
5. Lettre de garantie	Montant	0,50%	2,50%
a. avec blocage de la provision	Montant	0,50%	2,50%
b. sans blocage de provision			
6. Monétique			
Frais de carte bancaire de deux ans		6 000	8 000
Frais d'abonnement service bea-net		6 000	15 000
Frais mensuel de location TPE		10 000	15 000
Comm. retrait client BEA chez nous		200	400
Comm. retrait client BEA ailleurs		300 + 2%	500 + 2%
Comm. retrait client autre banque chez nous		25 + 0,25%	50 + 0,25%

NB 1 : Il faut entendre par effets sur place les valeurs (effets, chèques ou virements) dont les comptes à débiter et à créditer sont ouverts soit dans une même agence ou dans deux agences différentes installées dans la même localité ou deux agences rattachées à une chambre de compensation.

NB 2 : Il faut entendre par effets déplacés, les valeurs (effets, chèques ou virements) dont les comptes à débiter et à créditer sont ouverts dans deux agences différentes installées dans deux localités différentes non rattachées à une même chambre de compensation.

(*) Non compris les frais engagés ou prélevés par le correspondant